Agir avec réactivité

Allianz | Allianz Trade

Quels délais respecter ?

Survenance d'un impayé

Délai maximum pour constater l'impayé
45 jours

Echéance du délai de paiement maximum contractuel

Demande d'Intervention Contentieuse (DIC)
A envoyer dans les
90 jours *

Etat de manquement : les livraisons postérieures ne sont plus couvertes

70 % de chances de récupération
si la procédure de recouvrement est lancée moins de 60 jours après l'échéance de paiement

< J 60

70 % de risques de ne rien récupérer
si la procédure de recouvrement est lancée plus de 95 jours après l'échéance de paiement

> J 95

Délai de carence
5 mois **

Calcul de l'indemnité

Délai de paiement de l'indemnité
30 jours

N'attendez pas la fin du délai pour être indemnisé !
A partir du moment où votre Expert constate l'irrécouvrabilité de votre créance, vous êtes indemnisé aussitôt, sans attendre la fin du délai contractuel

* Délai de 30 jours à compter de la publication officielle du jugement en cas de Procédure Collective
** Aucun délai de carence en cas de Procédure Collective